

# Contrat pour la transformation à façon de denrées alimentaires et fourragères biodynamiques

## Le(la) producteur(trice) Demeter:

Nom,  
prénom: \_\_\_\_\_  
Rue et  
numéro: \_\_\_\_\_  
NPA et  
localité: \_\_\_\_\_  
Numéro  
d'exploitation: \_\_\_\_\_

## Le(la) transformateur(trice) à façon:

Nom,  
prénom: \_\_\_\_\_  
Rue et  
numéro: \_\_\_\_\_  
NPA et  
localité: \_\_\_\_\_  
Interlocuteur: \_\_\_\_\_

### Objectif du contrat

Ce contrat définit la collaboration partenariale entre le producteur Demeter et le transformateur à façon qui n'a pas de contrat de licence Demeter. Quand les transformateurs ne sont pas contrôlés, c'est le producteur Demeter qui porte la responsabilité de la transformation à façon.

### Objet du contrat

Le contrat règle la transformation à façon des produits Demeter. Un transformateur qui ne dispose pas de son propre contrat de certification bio peut transformer des produits bio pour au maximum 5 producteurs bio<sup>1</sup> par année. Le transformateur à façon n'est pas autorisé à commercialiser des produits Demeter sous son propre nom sauf s'il conclut un contrat de licence avec Demeter.

### Durée du contrat

Le présent contrat est valable jusqu'à sa résiliation.

### Copies

Le producteur transmet une copie du présent contrat à l'organisme de contrôle et au secrétariat de Demeter Suisse. Le producteur bio et le transformateur à façon gardent chacun un contrat.

### Devoirs du producteur / de la productrice

Le producteur instruit le transformateur à façon sur les versions en vigueur des Directives Demeter, de la Convention Demeter et des ordonnances. Le producteur remet au transformateur les directives de transformation pour les produits concernés (Légumes; Boulangerie et pâtisserie; Céréales, produits céréaliers et pâtes; Plantes aromatiques et condiments; Viande et produits carnés; Lait et produits laitiers; Pâtes de noix et tartinades; Huiles comestibles et graisses; Édulcorants; Cosmétiques; Aliments fourragers).

Les éventuelles taxes d'inspection de la transformation à façon sont à charge du producteur.

### Devoirs du transformateur à façon

Le transformateur à façon s'engage à transformer au maximum pour 5 mandants bio<sup>1</sup>. Si cette limite est dépassée et s'il désire continuer à transformer pour des entreprises agricoles bio, le transformateur à façon devra dès l'année suivante conclure avec un organisme de certification reconnu un contrat de contrôle pour la transformation à façon selon l'Ordonnance bio et les Directives Demeter. (Ce qui ne supprime en aucun cas l'obligation de conclure un contrat de transformation à façon entre le transformateur à façon et le producteur.)

Le transformateur à façon s'engage à respecter les dispositions légales (p. ex. le droit sur les denrées alimentaires), les Directives Demeter ainsi que leurs règlements.

L'organisme de contrôle du producteur réalise des inspections par pointage chez le transformateur à façon. Le transformateur à façon garantit le droit de procéder à des inspections annoncées et non annoncées.

### Infractions aux prescriptions de Demeter

Les infractions aux prescriptions de Demeter sont sanctionnées par l'organisme de certification dans le cadre légal avec copie à la Commission de Protection de la Marque Demeter. Les sanctions sont à charge du producteur bio. Le transformateur à façon peut recevoir l'interdiction de transformer pour des entreprises agricoles Demeter.

Si la faute a été commise par le transformateur à façon, le producteur a le droit de se retourner contre lui.

### Protection des données

Les données communiquées par le transformateur à façon sont traitées de manière confidentielle.

<sup>1</sup> Les producteurs ou mandants bio sont comptés indépendamment de leur(s) éventuel(s) label(s).

Faire la liste des produits transformés à façon et cocher ce qui convient:

Produits transformés à façon

	Abattage	Transformation	Emballage chez le transformateur à façon	Stockage chez le transformateur à façon	Recette complète présente
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Garantie de la séparation:**

Le transformateur à façon garantit la séparation des différentes qualités de matières premières (Demeter / Bourgeon / Bio / conventionnel) et d'ingrédients pendant le stockage et la transformation. La marchandise doit être stockée de manière à ce la qualité (conventionnel, Demeter etc.) soit visible en permanence pour chaque produit. Il est recommandé mais pas obligatoire de stocker les différentes qualités de matières premières dans des locaux séparées.

**Documentation des recettes et des procédés de transformation par le transformateur à façon:**

Le transformateur à façon doit fournir au producteur bio les recettes complètes avec indication des quantités des ingrédients. Les procédés de transformation avec indication du lieu de transformation doivent être documentés. Le producteur doit être en possession des recettes et des descriptions des transformations et les présenter à l'organisme de contrôle.

**Documentation des flux des marchandises:**

Le transformateur à façon tient à jour pour chaque lot transformé un journal de transformation avec mention des quantités, de la provenance et du label des matières premières utilisées, le tout en relation avec les produits finis fabriqués.

**Particularités pour les denrées alimentaires:**

- En principe, la marchandise reste toujours la propriété du mandant. Au cas où le transformateur à façon se procure lui-même la marchandise (pour des raisons de législation sur les denrées alimentaires), l'entreprise agricole bio doit être en possession de tous les documents nécessaires (p. ex. quittances, certificats bio, certificats Demeter) et les présenter lors du contrôle de l'exploitation. En outre, le mandant vérifie les recettes et s'assure qu'aucun ingrédient interdit n'est utilisé.
- Le producteur doit pouvoir présenter un formulaire InfoXgen actuel pour les ingrédients considérés dans les règlements comme ingrédients à risque OGM.

**Particularités pour les aliments fourragers:**

- Le producteur bio doit fournir au moulin tous les ingrédients nécessaires à la fabrication de l'aliment composé.
- Le transformateur à façon est autorisé à se procurer lui-même les ingrédients suivants en respectant les Directives Demeter (en particulier l'annexe 3): sels minéraux conformes à la liste des aliments fourragers de Bio Suisse/ALP/FiBL.
- Présentation des quittances pour les ingrédients achetés et des attestations d'exclusion du génie génétique (formulaire InfoXgen) pour les vitamines. Les minéraux doivent figurer dans la Liste des intrants du FiBL.

**Le(la) producteur(trice) Demeter:**

**Le(la) transformateur(trice) à façon:**

Lieu, date:

Lieu, date:

Signature:

Signature: